



Echirolles le 15 mai 2018

Réunion du Conseil d'Administration du 28 mars 2018

Rédactrice : Monique CHABERT

Présents : BOUYNEAU Michel – BRONNER Michèle – BURATTI Jacques – CHABERT Monique – CORVI Nicole – DESCOMBES Enza – FONTAINE Francis – GILBODON BERT Josette – GIRARD Jean-Michel – GIRARD Michel – GOMEZ Roman – HOLTZER Mireille – KOUPRIANOFF Sylvie – MARTINEZ Raphaël – PAISSAUD Jean-Pierre – PERRIN Anne – RIVIER Maurice – VANIN Nicole

Absents/excusés : COQUARD Josette – GAVOILLE René – MOREL Josiane

Ordre du jour

1. Informations
2. Approbation du compte-rendu du CA du 24 janvier 2018
3. Bilan et point financier des activités d'hiver
4. Tarif des activités de la saison 2018/2019
5. Requalifier le contrat Grindler
6. Compte rendu et suivi du 35^{ème} Anniversaire
7. Insérer dans notre règlement la nouvelle loi concernant le certificat médical
8. Questions diverses.

1 – Informations

- Séjour raquettes/ski de fond au Mont Cenis
 - Séjour très réussi dans un hôtel confortable, une bonne ambiance, et une météo acceptable dans l'ensemble.
 - Raquettes G1 avec 14 personnes : accompagné par Jean-Pierre Paissaud et Roman Gomez, dénivelée de 530 m en moyenne sur 5 jours.
 - Raquettes G2 avec 26 personnes : accompagné par Jean François Dussert et Nicole Corvi dénivelée de 300 m en moyenne sur 5 jours.
 - Ski de fond entre 5 à 8 personnes, avec de très belles pistes de ski de fond.
 - La météo moyenne du jeudi et un fort risque d'avalanche a décidé le groupe des raquetteurs à visiter le fort Marie-Christine en rando pédestre.
 - Une pensée pour notre ami Gérard Clavel, décédé à l'issue du séjour, victime d'un malaise cardiaque.
- Nicole Corvi nous informe que depuis le 6 mars, Montagne Evasion a enfin l'attribution exclusive du local supplémentaire. Les travaux de remise en état ont déjà commencé.
- Josette Coquard et Anne Perrin ont participé auprès de l'U.D.A.I. (union de défense des associations de l'Isère) à une séance d'informations sur la fonction de trésorière. D'autres sessions pour le secrétariat, la présidence et sur les statuts des associations sont organisées
- Notion d'orientation le 27 février et le 3 mars, organisée par René Gavaille et Jean Claude Rave a réuni 8 participants à chaque session, avec théorie en salle le matin et l'après-midi pratique sur le terrain
- AG d'OSE : Vendredi 23 mars 2018 : Jean Michel Girard et Anne Perrin étaient présents. Le comité directeur est élu : Jean Guillot pour président. Il annonce une baisse de subvention de 3% pour les associations. On espère simplement que la mairie nous laissera notre local actuel.

2 – Remarque et approbation du compte-rendu du CA du 24 janvier 2018

- Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

3 – Bilan des activités d'hiver et bilan financier

3-1 Activités d'hiver :

- **Raquettes jour – ½ jour – douce – ski de fond – ski de piste :**

5 sorties effectuées avec beaucoup de difficultés à cause d'une météo très capricieuse, et 2 annulations. C'est la première fois que la dernière sortie raquettes se fera en rando pédestre !!!!

	Forfait			% participation			A la sortie			% participation		
	2018	2017	2016	2018	2017	2016	2018	2017	2016	2018	2017	2016
Raquettes jour	32	34	38		75	73	30	29	21		21	20
Raquettes ½ jour	35	43	43		71	78	42	39	29		22	29
Raquettes douces	23	18	24		64	72	22	26	24		17	17
Ski de fond	23	10	7		83	83	9	6	12		25	32
Ski de piste							47	34	32		17	21

La saison n'étant pas finie, c'est la raison pour laquelle il n'y a pas de pourcentage de participation.

- **Ski de piste** 47 inscrits.
8 sorties avec 6 participants en moyenne et un max de 14 participants.
La météo des mardis n'a pas été très favorable cette année.
- **Culturel**
93 adhérents

3.2

Point financier de la saison hiver au 29/03/18

	2018	2017
Raquettes jour	- 145 € pour 5 sorties	- 125,99 €
Raquettes ½ jour	+ 499 € pour 5 sorties	+ 352,00 €
Ski fond + raquettes douces	+ 594 € pour 5 sorties	- 702,00 €
Ski alpin	s'autofinance	0

4 – Estimation des tarifs des activités 2018 – 2019

A ce jour nous avons **361 adhésions** (345 en 2017 - 326 en 2016)

- L'adhésion à 32€ (voté au dernier CA)

Il faut s'attendre à une hausse du tarif des cars pour 2019

Le coût des cars Mardi = 443 € pour un car de 45 places – 492 € pour un car de 57 places
Jeudi jour = 445 € Jeudi ½ jour = 385 €

Après une âpre discussion pour savoir si on applique une augmentation des tarifs du forfait et ou de la sortie, il ressort que :

- On va tendre à niveler progressivement les tarifs du jeudi vers le mardi, avec un point qui sera fait chaque saison.

➤ **VOTE** **5 contres** **8 abstentions** **6 pour**

L'idée étant votée, on n'augmenta pas les forfaits, mais les sorties soit :

• Saison automne 2018 et saison printemps 2019

	Forfait	Sortie	
Mardi	54 €	14 €	au lieu de 13,50 €
Jeudi Jour	47 €	13 €	au lieu de 12 €
Jeudi ½ jour	40 €	11 €	au lieu de 10 €

• Saison d'hiver 2019 :

	Forfait	Sortie	
Raquettes jour	58 €	16 €	idem à 2018
Raquettes ½ jour	44 €	12 €	au lieu de 11 €
Ski de fond	44 €	12 €	au lieu de 11 €

➤ **VOTE** **0 contre** **1 abstention**

5 – Requalifier le contrat Grindler

Jean Michel Girard et Francis Fontaine vont prendre contact avec les cars Grindler pour discuter des tarifications et des horaires, entre autre le jeudi, le car devrait être sur place à 8h20 pour un départ à 8h30.

6 – Compte rendu et suivi du 35^{ème} anniversaire

La préparation de cet événement se déroule parfaitement :

- Les répétitions de danses se font régulièrement.
- Le choix des couleurs pour la décoration de la salle a été effectué.
- En cas de pluie il y aura annulation des visites et randonnées prévues, le départ en car se fera alors à 17h00
- Une liste « Qui fait quoi » est à prévoir par l'équipe du 35^{ème}.

7 – Insérer dans notre règlement la nouvelle loi concernant le certificat médical

Après un échange sur les nouvelles dispositions fixées par les ministères de la santé et du sport, il ressort que les avis sont partagés sur leur interprétation. Le CA charge Jean Michel Girard de demander l'avis de la FFMM. Le bureau se saisira de cet avis pour remettre en débat au CA de juin l'application ou non des dispositions ministérielles.

Nicole Corvi précise que notre règlement doit être modifié et comporter la phrase suivante : « La réglementation n'impose pas aux associations ne délivrant pas de licences sportives d'exiger un certificat médical, mais il est recommandé pour notre association d'en recevoir un »

Jean Michel Girard demandera à la FFMM des confirmations sur ce sujet.

Le certificat est valable 3 ans mais rien nous interdit d'en demander un chaque année. Par contre il faudra mettre à jour dans l'ordinateur la date de ce certificat.)

8 – Questions diverses

- Michel Bouyneau pose le problème du remboursement de la franchise en cas d'accident. Pour l'instant, 150€ (voté en juin 2011) peuvent être remboursés en cas d'accident. Si une augmentation doit se faire, ce sera à l'ordre du jour du prochain CA
- Mais il est IMPERATIF que les personnes qui utilisent leurs voitures pour ME, soient assurées TOUS RISQUES.
- Pour la marche nordique, peut-il y avoir un remboursement pour le covoiturage ? NON car il n'y a pas de déclaration de frais. Le déplacement doit être déclaré pour être remboursé.

Décisions retenues :

- **Attribution exclusive à Montagne Evasion, du local jouxtant le secrétariat**
- **Tendre à niveler progressivement les tarifs du jeudi jour et du mardi**
- **Approbation des tarifs pour l'année 2018-2019, sans changement pour les forfaits, mais une augmentation pour les sorties**
- **Requalification du contrat avec Grindler**
- **Remboursement de la franchise à revoir au prochain CA**

Prochain conseil d'administration

Le mercredi 20 juin 2018

Notez que :

- **La date de l'AG est le 10 octobre 2018**
- **Le CA suivant le 12 octobre**
- **Le bureau précédent le 5 octobre**